



ANIMATION SPORTIVE MUNICIPALE (ASM)

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION 2026/2027

Je soussigné(e) madame, monsieur :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

N°Tél. : _____ Domicile : _____

Portable : _____

Travail : _____

N° de Sécurité sociale : _____

E mail : _____



PHOTO

Inscris mon enfant à l' "ANIMATION SPORTIVE MUNICIPALE"

NOM : _____ Prénom : _____ G ☐ F ☐

Né(e) le _____ à _____

Scolarisé(e) en classe de : _____ à (école) _____

☐ Je m'engage à l'accompagner et à le récupérer aux horaires d'accueil précisés par la charte d'engagements.

Pièces à fournir :

- Une fiche de pré-inscription annuelle, signée par le représentant légal.
- La charte d'engagement signée par le représentant légal de l'enfant.
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive avec mention vaccinations à jour.
- Une attestation d'assurance responsabilité civile.
- Un justificatif de domicile.
- Une photocopie du livret de famille.
- Une photo d'identité.
- Un règlement de 27€ exclusivement par chèque à l'ordre du Trésor public.

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS

ANIMATION SPORTIVE MUNICIPALE (ASM) 2026-2027

Centre Sportif - Chemin de Cabot- 30380 Saint-Christol-lez-Alès

N° tél. : 07 85 39 09 94 Mail : mdj@mairie30380.fr

Site Internet : www.saintchristollezales.fr

LES AUTORISATIONS

Je soussigné(e) _____ (père, mère, tuteur),

- Accepte en inscrivant mon enfant que ce dernier **participe à l'ensemble des activités organisées dans le cadre de l'animation sportive municipale.**
- **Autorise, en cas d'accident ou de malaise**, les responsables à prendre toutes les mesures (traitement, transport, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant, selon les prescriptions du corps médical consulté.
Pour toute allergie, un certificat médical est obligatoire. Les enfants ne peuvent être accueillis au sein de l'Animation Sportive Municipal en cas de fièvre ou de maladie contagieuse.
Aucun médicament ne sera donné à l'enfant sans présentation de l'ordonnance correspondante et seulement dans le cas où la médication ne peut être prise le matin et le soir.

Contre-indication médicale :

.....

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Les familles inscrivant leur enfant, autorisent la ville de Saint Christol lez Alès à publier des photographies, des vidéos de leur enfant dans le cadre de l'Animation Sportive Municipale sur tout support sans pouvoir exiger une quelconque contrepartie et sans que la responsabilité de la commune ne puisse être recherchée à ce sujet.

Le cas échéant, si les familles (représentant légal, etc...) ne désirent pas que les photographies ou les vidéos de leurs enfants soient publiées dans le cadre des activités de l'Animation Sportive Municipale, elles devront en faire la demande expresse et écrite le jour de l'inscription.

AUTORISATION PARENTALE POUR L'UTILISATION DU MINIBUS

La municipalité met en place un minibus permettant les déplacements pendant l'Animation Sportive Municipale. Les parents doivent signer cette autorisation pour que l'enfant puisse accéder au minibus.

Je soussigné madame, monsieur :
 Responsable de l'enfant :

Autorise celui-ci à prendre le Minibus proposé par le service Jeunesse et Sports de la mairie de Saint-Christol-lez-Alès.

En cas de changement, concernant les informations fournies sur l'enfant, le représentant légal s'engage à informer les animateurs.

A le

Signature du représentant légal.

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS

ANIMATION SPORTIVE MUNICIPALE (ASM) 2026-2027
 Centre Sportif - Chemin de Cabot- 30380 Saint-Christol-lez-Alès
 N° tél. : 07 85 39 09 94 Mail : mdj@mairie30380.fr
 Site Internet : www.saintchristollezales.fr

PERSONNES RÉFÉRENTES (autres que les parents)

Personnes majeures à contacter en cas d'urgence et autorisées à récupérer l'enfant (en dehors des parents) 3 personnes maximum. Attention l'enfant sera confié uniquement aux personnes mentionnées ci-dessous sur présentation d'une pièce d'identité.

Nom - Prénom - Lien avec l'enfant - Date de naissance - Lieu de naissance - Téléphone

1 -

2-

3-

CONTACT INTERDIT

Pour la sécurité de l'enfant dans le cas d'une séparation ou d'un divorce des parents ou d'une décision judiciaire, veuillez préciser les personnes ne pouvant pas avoir de contact (physique ou téléphonique) avec l'enfant :

.....

Pour toute prise en compte, produire le justificatif ou la décision légale.

DISPOSITIONS DÉCLARATIVES

Je soussigné(e) : (père, mère, tuteur)

- J'autorise les services compétents de la mairie de Saint-Christol-lez-Alès à communiquer avec moi par adresse électronique sur la bonne tenue du dossier d'inscription.
- Je m'engage à communiquer tout changement relatif aux renseignements indiqués sur ce dossier.
- Je déclare sur l'honneur avoir pris connaissance de la charte d'engagement.
- Je déclare l'exactitude des renseignements portés à la connaissance du service en charge d'instruire et enregistrer les présents renseignements.
- Je déclare avoir pris en compte que les responsables de la structure de Saint Christol Lez Alès prendront toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence ou d'accident grave pouvant entraîner une hospitalisation de l' (mes) enfant(s).

Fait à : le

Signature du ou des représentant(s) légal(aux)
Mention obligatoire " **Lu et approuvé** ".

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS

ANIMATION SPORTIVE MUNICIPALE (ASM) 2026-2027
Centre Sportif - Chemin de Cabot- 30380 Saint-Christol-lez-Alès
N° tél. : 07 85 39 09 94 Mail : mdj@mairie30380.fr
Site Internet : www.saintchristollezales.fr